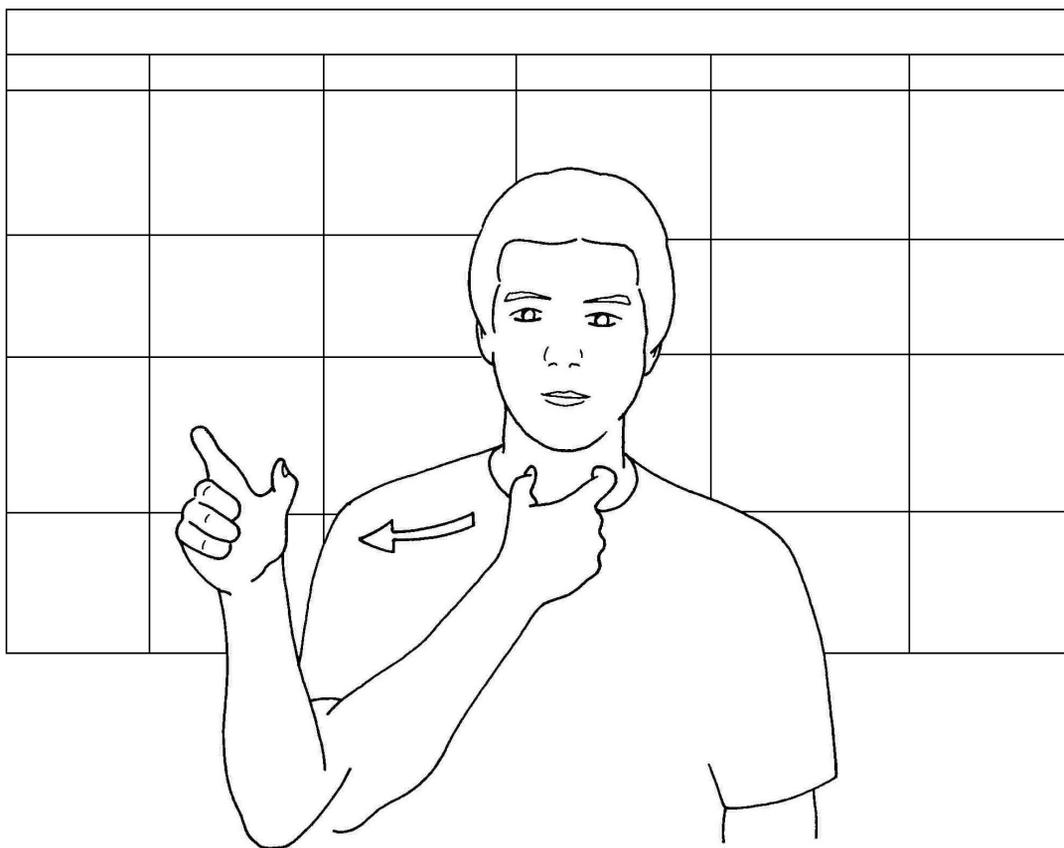


Marc Renard

LES BESOINS SPÉCIFIQUES DES PERSONNES SOURDES OU MALENTENDANTES EN FONCTION DES LIEUX

Tableaux de synthèse



Éditions du Fox

SOMMAIRE		
Lieux	Titre	Page
Tous les lieux	Accessibilité des aides techniques ou humaines en fonction du public capable de les utiliser	5
	Accessibilité de la transcription	5
	Exemples de circonstances dans lesquelles une personne sourde ou malentendante peut avoir besoin d'une aide humaine dans la vie quotidienne	6
	Télévision et appareils sonores	6
	Contrôle d'accès	7
	Utilisation des télécommunications	8
	Sécurité	9
	Ascenseurs	10
ERP et IOP	Établissements recevant du public (ERP) ou installations ouvertes au public (IOP)	11
	Mairies, préfectures et similaires	12-13
	Besoins en éclairage	14
Habitat	Accessibilité d'un bâtiment d'habitation collectif	15
	Détection des bruits délibérés	16
	Communications visuelles	17
	Isolation acoustique	17
	Sécurité	18
	Télécommunications	19
Transports	Transports en commun terrestres (trains, métro, bus, tramways)	20
	Transports aériens	21
	Navires avec passagers	22
	Automobiles – Équipements techniques	23
	Accès à la conduite d'automobiles	24
Voirie	Voirie et espaces publics	25
Enseignement	Études primaires et secondaires	27
	Études supérieures	27
	Tous les types d'études	27
Travail	Lieux de travail	27-28
	Formation permanente	28
Culture	Lieux culturels	29-30
Santé	Établissements de santé	31-32
Sports	Établissements sportifs	33
Tourisme	Hébergements (hôtels)	34
	Restauration	35
	Campings	36-37
	Parcs de loisirs	38
Justice	Tribunaux, commission et similaires	39

LES BESOINS SPÉCIFIQUES DES PERSONNES SOURDES OU MALENTENDANTES EN FONCTION DES LIEUX

Définitions

En matière d'accessibilité, nous identifions :

- les **sourds**, qui peuvent être aidés par des suppléances visuelles ou tactiles et dont les aides humaines sont les interprètes en langue des signes, les interfaces de communication ou les codeurs en langage parlé complété;
- les **malentendants**, qui peuvent également être aidés par des suppléances visuelles ou tactiles, mais aussi par des suppléances sonores et dont les aides humaines sont les transcrip-teurs (transcription simultanée de la parole) et, plus rarement, les réarticulateurs.

Les sourds et les malentendants ne partagent pas le même mode communication. Donc, et c'est une forte contrainte technique et financière, il faut proposer tous les modes de communication et laisser le choix à la personne.

Des situations de handicap diversifiées selon les lieux

Pour une personne utilisant un fauteuil roulant, les conditions de mise en accessibilité sont sensiblement les mêmes pour tous les bâtiments (largeur des portes, pente des rampes d'accès, dimensions des ascenseurs, etc.).

En revanche, pour la surdité, qui est d'abord, quoique pas seulement, un handicap de communication, les besoins spécifiques des personnes sourdes ou malentendantes varient en fonction des lieux. Ils ne sont pas les mêmes selon que la personne :

- est sourde ou malentendante;
- se trouve dans son logement, un hôpital, un réseau de transport, un lieu culturel, un tribunal, etc.

Une démarche d'analyse

Il est donc nécessaire de recenser les situations de handicap des personnes sourdes ou malentendantes par type de lieux. Dès lors que, pour un lieu donné et selon les fonctions et services proposés par l'établissement, de l'organisation des services et des usages locaux, le recen-

sement des situations de handicap est établi, alors il est possible de rechercher comment les compenser. L'objectif étant de restituer la plus grande autonomie possible, tant il est vrai qu'une personne autonome n'est plus une personne en situation de handicap.

Des solutions diversifiées

Les solutions de mise en accessibilité ne sont pas seulement des aides techniques, elles peuvent influencer sur :

- la conception des bâtiments, y compris sur leur implantation. Il faut donc analyser les besoins spécifiques dès l'avant-projet;
- l'organisation des services, leur façon de travailler, la formation du personnel, le recours à des prestataires extérieurs, etc.

Les besoins spécifiques par type de lieux

Potentiellement, chaque lieu est un cas particulier qui exige une analyse. Cependant, les besoins spécifiques généraux sont les mêmes par types de lieux. Ainsi et par exemple, tous les hôpitaux génèrent, à peu près, les mêmes situations de handicaps et donc les mêmes besoins spécifiques.

Il a donc été possible de dresser des listes des principales situations de handicap, et des solutions possibles, par types de lieux. Ces besoins sont présentés sous forme de tableaux de synthèse selon le sommaire ci-contre. Ces tableaux constituent des aides mémoires qu'il suffit d'adapter aux particularités de chaque lieu.

Ce recueil ne prétend pas recenser toutes les situations de handicaps dans tous les lieux. Si, pour un lieu donné, il n'existe pas de tableau, il peut suffire d'assembler des extraits de plusieurs tableaux selon les fonctions de l'établissement ou, si besoin, nous contacter pour en établir un (www.2-as.org).

Ainsi, par exemple, il n'existe pas de tableau pour les maisons de retraite, mais il en existe

pour les fonctions assurées par ces établissements : habitat, hébergement, restauration, sécurité...

Les situations de handicap ne sont pas toujours évidentes. Il est difficile de s'imaginer sourd ou malentendants. C'est pourquoi, pour bien recenser tous les besoins spécifiques, il est indispensable de demander conseil aux associations locales et aux personnes sourdes ou malentendantes qui fréquentent les lieux ou des lieux similaires.

Il est également nécessaire de procéder à des contrôles réguliers et de recueillir l'avis des utilisateurs sur les difficultés imprévues ou nouvelles qu'ils rencontrent.

C'est le rôle des Commissions communales

d'accessibilité qui doivent aussi être accessibles.

Législation

Le but de cette brochure n'est pas de résumer la législation, mais d'étudier les conditions de mise en accessibilité.

Pour plus de détails et la législation, se reporter à l'ouvrage « Les sourds dans la ville » (www.2-as.org) dont ces tableaux sont extraits.

Enfin, et de l'avis de tous les experts, le prix de l'accessibilité est nul ou compensable, si elle est prise en compte dès la conception du bâtiment, de l'équipement ou de l'installation, de l'organisation des services et de la conception des produits.

TOUS LIEUX			
ACCESSIBILITÉ DES AIDES TECHNIQUES OU HUMAINES EN FONCTION DU PUBLIC CAPABLE DE LES UTILISER			
Type d'aide	Public potentiel	Pourcentage	Base de l'estimation
Aides humaines			
Interprète LSF.	65 000	1,25 %	Nombre de sourds signeurs selon l'enquête HID 1998-99 de l'INSEE.
Codeur LPC.	30 000	0,5 %	Estimation, aucune donnée disponible.
Réarticulateur (LL).	303 000	5,85 %	Toutes les personnes avec surdité profonde à totale.
Transcripteur (écrit).	4 561 000	88,02 %	Tous les malentendants sauf les illettrés v(soit environ 9 % des malentendants et 60 % des sourds signeurs).
Aides techniques			
Sous-titrage.	1 733 000	33,44 %	Toutes les personnes avec surdité moyenne à totale (les autres utilisent plutôt des aides sonores).
Boucle magnétique.	500 000	9,65 %	Personnes appareillées (env. 700 000), mais toutes n'ont pas un appareil avec la position « T ».
Transmission du son (infrarouges, HF...).	4 879 000	94,15 %	Tous les malentendants, sauf surdité profonde.
<p>Population totale des sourds et malentendants estimée à 5 182 000 personnes (selon INSEE – HID 1998-99). La langue des signes, malgré sa forte médiatisation, ne touche qu'un faible public. Il n'existe pas de statistique sur les pratiquants de la LPC. Leur nombre devrait être inférieur au nombre de signeurs. Les ré-articulateurs pourraient toucher un peu plus de 5 % du public, mais cette aide humaine est pratiquement inconnue en France. Les aides écrites et les aides sonores sont celles qui permettent d'aider le plus large public.</p>			

ACCESSIBILITÉ DE LA TRANSCRIPTION			
Estimation du nombre d'illettrés parmi les sourds et malentendants			
Déficience	Pourcentage d'illettrés	Base	Nombre d'illettrés
Surdité profonde ou totale, enfants	59 %	11 000	6 490
Surdité profonde ou totale, adultes	9 %	292 000	26 280
Malentendance	9 %	4 879 000	439 110
		Total	471 880
		Soit en %	9,1 %
<p>La transcription (sous-titrage, transcription en direct par vélotypie ou sténotypie) est une aide majeure pour les personnes sourdes ou malentendantes. Mais cette population serait illettrée à 80 %. La contradiction n'est qu'apparente, ce pourcentage est exagéré. Il ne concerne, au pire, que les personnes nées sourdes et, particulièrement, les enfants.</p> <p>Le taux d'illettrés dans toute la population française est estimé à 9 %. Il est certain que les personnes nées sourdes ou devenues sourdes jeunes sont plus fréquemment illettrées. Selon l'enquête HID 1998-99 de l'INSEE, l'illettrisme touche 59 % des enfants de 6 à 11 ans. Au-delà, le pourcentage de sourds illettrés rejoint celui de la population française. Tous comptes faits et en moyenne, l'incidence des enfants sourds est faible et le taux moyen d'illettrisme chez les sourds et malentendants est similaire au reste de la population.</p>			

TOUS LIEUX	
EXEMPLES DE CIRCONSTANCES DANS LESQUELLES UNE PERSONNE SOURDE OU MALENTENDANTE PEUT AVOIR BESOIN D'UNE AIDE HUMAINE DANS LA VIE QUOTIDIENNE	
Circonstances	Exemples de solution
Réunion de parents d'élève dans un établissement d'enseignement.	Centre relais (n'existera, en France, qu'à partir de 2011-2012). Interface ou interprète se déplaçant à la demande. Service d'interprète ou de transcription à distance via Internet.
Rencontre de l'instituteur ou du professeur principal.	
Convocation devant un tribunal, une commission ou similaire.	
Téléphoner à un numéro d'appel en cas de catastrophe (aérienne ou autre) pour obtenir des renseignements sur ses proches.	
Téléphoner aux pompiers ou au SAMU.	
Téléphoner à la police ou à la gendarmerie.	
Prendre rendez-vous avec un médecin ou dans un hôpital.	
Téléphoner aux différents opérateurs (EDF, GDF, eau, téléphone) en cas de déménagement ou de problèmes.	
Participer à une commission communale d'accessibilité.	
Recevoir l'équipe d'évaluation de la MDPH.	
Déclaration par téléphone à un assureur d'un vol ou d'un sinistre.	

TOUS LIEUX	
TÉLÉVISION ET APPAREILS SONORES	
Besoins spécifiques	Exemples de solution
Mieux entendre la télévision (malentendants).	Transmission du son par infrarouges, induction magnétique ou ondes radio (<i>Bluetooth</i>).
Mieux entendre la radio, la chaîne hi-fi.	
Mieux entendre un ordinateur.	Transmission par liaison <i>Bluetooth</i> ou induction magnétique (sous réserve d'essais).
Mieux comprendre la télévision.	Décodeur TNT avec la fonction sous-titrage (indépendant ou incorporé au téléviseur). Par satellite, fonction de sous-titrage à la demande.
Voir des vidéos sous-titrés sur Internet et appareils mobiles.	Sous-titrage accessible à la demande.
Recevoir les versions multilingues et certains télétextes des chaînes publiques (notamment dans les zones de mauvaise réception de la télévision).	Antenne parabolique, démodulateur et abonnement à un bouquet de chaînes de télévision diffusées par satellite. Câble ou modem sous réserve que le sous-titrage soit diffusé.
Enregistrer le sous-titrage numérique (TNT ou par satellite).	Magnétoscope compatible numérique. Lecteur-graveur de DVD.

TOUS LIEUX	
CONTRÔLES D'ACCÈS (interphones et vidéoportiers¹)	
Besoins spécifiques	Exemples de solution
Lorsque la personne est à l'intérieur	
Avertir la personne d'un appel.	Réseau de flashes lumineux. Vibrateur de lit (pour la nuit). Vibrateur portable (peut être incorporé dans un téléphone portable).
Identifier le visiteur.	Image vidéo. Texte téléphoné (SMS ²). Identification directe depuis l'appartement (vue sur l'entrée).
Contrôler l'identité du visiteur au niveau de la porte palière.	Microviseur.
Mieux entendre (pour les malentendants).	Induction magnétique dans le combiné avec pictogramme « Oreille barrée » (peut être gravé sur le combiné). Amplification commandée par la personne.
Savoir si la porte est ouverte.	Témoin lumineux d'ouverture sur le poste d'appartement.
Lorsque la personne est à l'extérieur	
Comprendre le fonctionnement de l'appareil.	Mode d'emploi affiché.
Savoir si le contrôle d'accès fonctionne.	Un témoin lumineux orange s'allume lorsqu'un résident est appelé
Savoir si le combiné sonne dans l'appartement.	Allumage du même témoin lumineux orange clignotant (« Attente »).
Comprendre que le résident ne décroche pas (il est absent ou refuse de recevoir).	Le témoin ci-dessus, temporisé, s'éteint. Le témoin ci-dessous ne s'allume pas.
Savoir si le résident a décroché et à quel moment parler (pour les personnes qui ne sont pas muettes).	Allumage d'un second témoin lumineux clignotant vert fixe (« Communication établie, vous pouvez parler »).
Mieux entendre (pour les malentendants).	Induction magnétique dans la plaque de rue avec pictogramme « Oreille barrée ». Amplification commandée par le visiteur.
Savoir si la porte est ouverte.	Allumage d'un témoin lumineux vert fixe sur la porte ou la plaque de rue.
Variante avec écran	
Lorsque la plaque de rue comporte un écran, les témoins lumineux peuvent être remplacés par des messages sur l'écran. Ci-contre, liste des messages nécessaires au suivi d'une télécommunication en général. Dans le cas d'un contrôle d'accès seuls les messages n° 2, 3, 4, 6 et 7 sont utiles.	Messages types : 1. La communication est en cours d'établissement, veuillez patienter. 2. Le téléphone sonne chez votre correspondant. 3. Votre correspondant a décroché son téléphone. 4. Votre correspondant ne répond pas. 5. Votre correspondant n'a pas connecté son appareil de texte téléphoné. 6. Dialogue ouvert. 7. La porte est débloquée. 8. Fin de communication.
<p>1. Les vidéoportiers sont obligatoires dans les constructions neuves.</p> <p>2. Un usage courant chez les personnes sourdes est de contourner le contrôle d'accès en envoyant un SMS.</p>	

TOUS LIEUX	
UTILISATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS	
Difficulté ou incapacité	Besoins spécifiques (exemples de solution)
Difficulté à entendre la sonnerie du téléphone.	Sonnerie amplifiée.
	Vibreur filaire relié au téléphone (de nuit).
Impossibilité d'entendre la sonnerie.	Flashes lumineux.
	Vibreur filaire relié au téléphone (de nuit).
	Vibreur incorporé (téléphone mobile GSM).
	Vibreur portable commandé par radio.
Impossibilité d'identifier le correspondant à sa voix.	Présentation du nom et du numéro de l'appelant.
Impossibilité de distinguer le type de sonnerie (téléphone ou fax).	Deux lignes téléphoniques dont une pour le fax.
	Téléphone-fax avec aiguillage automatique.
Difficulté à entendre les paroles.	Amplificateur.
	Écouteur additionnel.
	Téléphone avec réglage de tonalité.
	Combiné à conduction osseuse.
	Collier ou plaquette d'induction magnétique.
Impossibilité d'entendre les paroles	Dialogue par écrit via une messagerie instantanée.
	Télécopieur.
	Messages écrits (SMS, textos).
	Téléphone avec visualisation des dialogues (exige un centre relais, n'existe pas en France).
	Communications écrites via un centre relais.
	Courriels via Internet.
	Vidéocommunications via un vidéophone.
Vidéocommunications via Internet avec webcam.	
Impossibilité d'utiliser les cabines publiques en déplacement	Téléphone mobile GSM pour envoyer des SMS.
Interférences entre l'ACA et le téléphone mobile GSM	ACA protégé des interférences. Boucle d'induction magnétique. Liaison radio <i>Bluetooth</i> .
Impossibilité d'utiliser les <i>hotlines</i> ou les services de renseignements.	Site Internet. Renseignements par courriels ou fax.
Nécessité de communiquer en langue des signes	Téléphone portable avec fonctions et abonnement vidéo. Vidéocommunication via Internet et certains serveurs qui fournissent cette fonction.

TOUS LIEUX	
SÉCURITÉ	
Besoins spécifiques	Exemples de solution
Détecter les bruits utiles (sonneries, pleurs d'enfants, appel de personnes...)	Détecteurs adaptés à la nature du son à détecter.
Transmettre les avertissements	Transmission par fil, ondes radio, boucle magnétique, ondes infrarouges.
Prévenir la personne	Avertisseurs lumineux ou vibrants portables (de jour). Avertisseur vibrant de nuit.
Pouvoir appeler les secours.	Centre relais ou autre système accessible ⁽¹⁾ .
Être en sécurité dans les établissements recevant du public (ERP) : cinémas, théâtres, restaurants, etc.	Voir les tableaux détaillés par type d'ERP.
Être en sécurité sur les lieux de travail.	Avertisseurs lumineux (poste fixe). Avertisseur vibrant portable.
Donner l'alarme.	Émetteur portable.
Être en sécurité dans les réseaux de transport collectifs.	Poste d'appel d'urgence accessible.
Être en sécurité à proximité d'une zone à risques majeurs industriels ou à risques naturels.	Système d'alerte spécifique ⁽²⁾ .
Surmonter les conséquences d'une catastrophe.	Aides et prises en charge psychologiques accessibles (personnel formé, interprètes...).

1. Un centre relais national doit être mis en service en 2011-2012.
2. N'existe pas en France à la date de rédaction de ce document.

ACCESSIBILITÉ DES ASCENSEURS - NORME NF EN 81-70		
Extraits relatifs aux personnes sourdes ou malentendantes		
Composant	Besoin spécifique	Prescription
Ouverture des portes.	Détecter la fermeture sans être bousculé par la fermeture automatique des portes.	Réglage de la temporisation d'ouverture. Dispositif de protection : - provoquant la réouverture de la porte en cas d'obstacle ; - actif sur une hauteur comprise au moins entre 25 mm et 1 800 mm au-dessus du sol de la cabine. - évitant tout contact physique entre l'utilisateur et la porte automatique.
Main courante.	Pouvoir se tenir lorsque l'on a des problèmes d'équilibre.	Main courante : - sur au moins une paroi de la cabine ; - section de 30 à 45 mm ; - écartement (espace libre) avec la paroi : 35 mm - placée à une hauteur de 900 mm au-dessus du sol de la cabine (avec une tolérance de + ou - 25 mm).
Siège.	Pouvoir s'asseoir lorsque l'on a des problèmes d'équilibre.	Strapontin recommandé : - placé à une hauteur de 500 mm (+ ou - 20 mm) ; - profondeur de 300 à 400 mm ; - largeur de 400 à 500 mm) ; - poids supporté : 100 kg. <i>Note (non normalisé) : l'appui ischiatique n'est pas prévu dans la norme, mais peut également convenir.</i>
Commandes palière et de cabine.	Percevoir l'enregistrement des commandes sans indication sonore.	- Témoin visuel d'activation des boutons de commande. - Témoin visuel d'enregistrement des boutons de commande. - Témoin sonore d'enregistrement réglable (par l'exploitant) de 35 dB(A) à 65 dB(A).
Commandes en cabine.	Identifier visuellement les commandes.	- Boutons d'étage identifiés par des chiffres : -2, -1, 0, 1, 2, etc. - Bouton d'alarme jaune avec le symbole d'une cloche en relief. - Les boutons de fermeture et de réouverture de porte sont identifiés par des pointes de flèche orientées (<i>voir ci-dessous</i>). - Sens logique de lecture des boutons de gauche à droite et de bas en haut.
Commandes palières.	Comprendre le sens de déplacement de l'ascenseur.	Flèches lumineuses indiquant le sens de déplacement situées entre 1,80 et 2,50 m du sol et d'une hauteur d'au moins 40 mm. Pour les ascenseurs à enregistrement : - confirmation de l'étage sélectionné par signal visuel placé près de la commande d'enregistrement ; - identification visuelle de chaque ascenseur s'il en existe plusieurs ; - indication visuelle de l'ascenseur à utiliser ; - information visuelle de l'utilisateur qu'il est sur le point d'entrer dans la cabine allouée ; - réglage (par l'exploitant) des signaux sonores entre 35 et 65 dB(A).
Commandes en cabine.	Savoir où se trouve la cabine.	Indicateur visuel de position de la cabine : - placé entre 1,60 et 1,80 m du sol de la cabine ; - hauteur des numéros d'étage de 30 à 60 mm.
Commandes en cabine.	Contacteur les services de secours.	Dispositif de secours équipé de signalisations visuelles : - pictogramme illuminé jaune indiquant que la demande de secours a été émise ; - pictogramme illuminé vert indiquant que la demande de secours a été enregistrée ; - signal sonore (liaison phonique) réglable entre 35 dB(A) et 65 dB(A) selon les conditions locales ; - induction magnétique pour les malentendants, signalée par pictogramme « Oreille barrée + T ».

ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP) OU LES INSTALLATIONS OUVERTES AU PUBLIC (IOP)	
Besoins spécifiques	Exemples de solution
Localiser l'établissement ou l'installation.	Plan disponible en ligne.
Se rendre à l'établissement ou à l'installation.	Plan du quartier, voies correctement signalées, plan de la résidence ou de la zone.
Prendre rendez-vous ou réserver une place.	Réservation par texte téléphoné ou courriel.
Accéder au parking dont l'accès est contrôlé.	Interphone adapté aux sourds (voyants lumineux) et aux malentendants (induction magnétique) ou code communiqué à l'avance.
Franchir le contrôle d'accès.	Interphone adapté aux sourds (voyants lumineux) et aux malentendants (induction magnétique).
Être en sécurité.	Alerte incendie lumineuse (pour le public sourd) ou vibrante portable (pour le personnel).
Communiquer à l'accueil.	Personnel formé, induction magnétique, informations visuelles.
Billetterie.	Personnel formé, induction magnétique, informations visuelles, affichage des prix.
S'orienter dans l'établissement ou l'installation.	Signalétique claire et complète, plan distribué à l'accueil.
Circulations horizontales.	Bon éclairage, portes avec oculus vitré.
Circulations verticales.	Escaliers bien éclairés et conformes (nez de marche, etc.).
Ascenseurs.	Appel de secours accessible aux sourds (voyants lumineux) et aux malentendants (induction magnétique).
Accéder aux services habituellement fournis par l'établissement.	Personnel formé. Transmission spécifique du son. Transcription. Interprétation.
Accéder aux télécommunications.	Télécommunications adaptées et texte téléphoné.
Accéder à la télévision ou à la vidéo.	Transcription, boucle magnétique.
Accéder aux services dont l'accès est contrôlé.	Interphone adapté aux sourds (voyants lumineux) et aux malentendants (induction magnétique), codes d'accès fournis à l'accueil.
Participer à une réunion.	Transmission spécifique du son. Transcription. Interprétation.
Qualité acoustique : - Être protégé des bruits de l'extérieur ; - Ne pas être gêné par la réverbération du son.	Isolation acoustique des façades et maîtrise de la réverbération (appliquer la réglementation). Si l'ensemble de l'ERP ne peut pas faire l'objet d'un traitement acoustique (ex. : hall de gare), prévoir une ou des zones de communication abritées du bruit.
Sortir du parking dont la sortie est contrôlée.	Interphone adapté aux sourds (voyants lumineux) et aux malentendants (induction magnétique) ou code communiqué à l'avance.

ADMINISTRATIONS (1/2)	
BESOINS SPÉCIFIQUES DANS LES MAIRIES, PRÉFECTURES ET SIMILAIRES	
Besoins spécifiques	Exemples de solution
Poser une question à un service sans pouvoir téléphoner.	Texte téléphoné : télécopie, SMS et courriel. Les services devraient utiliser une procédure qualité pour les réponses (délais, pertinence). Bientôt : centre relais national (selon la loi 2005-102)
Se renseigner sur le fonctionnement de l'établissement : adresse, services, heures d'ouverture, etc.	Site Internet donnant toutes informations utiles pour l'accessibilité. Documents d'information.
Prendre rendez-vous sans pouvoir téléphoner.	Texte téléphoné : télécopie, SMS et courriel.
Franchir le contrôle d'accès (s'il en existe)	Un contrôle d'accès est-il bien nécessaire aux heures d'ouverture du public ? Prévoir une liaison vidéo avec le guichet d'accueil et un témoin lumineux (vert) d'ouverture de la porte. Prévoir une plaque de rue adaptée avec trois témoins lumineux (Attente – Communication établie – Accès ouvert).
Comprendre les indications du guichet d'accueil.	Formation du personnel d'accueil à la communication élémentaire avec les personnes sourdes ou malentendantes. Conception du guichet pour permettre la lecture labiale : - soit le guichetier est assis à la même hauteur que le visiteur debout ¹ ; - soit les deux sont assis. Induction magnétique de guichet pour les malentendants. Écrire les indications (où la personne doit se rendre : bâtiment, étage, porte, nom de la personne qui reçoit, etc.) Si l'établissement est très grand, fournir un plan schématique imprimé sur lequel le personnel indiquera le trajet à faire. Éclairage naturel et artificiel non éblouissants. Pas de surface éblouissante ou réfléchissante.
Attendre sans perdre son tour.	Gestion visuelle des files d'attente : - affichage du mode d'emploi du système ; - ticket numéroté à l'entrée ; - affichage du numéro demandé avec affichage du bureau où la personne doit se rendre.
Comprendre ce que dit le personnel (sourds lettrés et malentendants).	Formation du personnel d'accueil à la communication avec les personnes sourdes ou malentendantes. Écrire. Fournir des documents écrits.
Comprendre ce que dit le personnel (malentendants).	Induction magnétique pour les malentendants.

1. Cette disposition ne convient pas aux utilisateurs de fauteuils roulant.

ADMINISTRATIONS (2/2)	
BESOINS SPÉCIFIQUES DANS LES MAIRIES, PRÉFECTURES ET SIMILAIRES	
Besoins spécifiques	Exemples de solution
Être accueilli dans un lieu adapté à la communication visuelle.	<p>Éviter de recevoir à un guichet, préférer un bureau clos et adapté.</p> <p>Pour les malentendants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - bureau protégé du bruit de fond (fenêtres, cloisons, portes isolantes, etc.) ; - réverbération du son maîtrisée (revêtement de sol, faux-plafond acoustique, meubles en bois). <p>Pour les sourds et pour tous, dispositif contre l'éblouissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> * la fenêtre ne doit jamais être dans le dos du personnel qui reçoit, mais placée latéralement avec un store pour contrôler la luminosité ; * éclairage artificiel indirect et réglable (variateur de lumière) ; * pas de surface éblouissante ou réfléchissante.
Comprendre ce que dit le personnel (sourds signeurs illettrés).	<p>Interprète en langue des signes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à réserver à la demande ; - organisation de permanences régulières avec la présence d'un interprète ; - traduction à distance.
Remplir un dossier.	Faire lire le dossier (le personnel peut s'asseoir à côté et non pas en face de la personne) ou l'écran.
Comprendre les démarches administratives, les termes techniques, etc.	<p>Expliciter les termes techniques.</p> <p>Fournir un résumé écrit des démarches à faire.</p> <p>Demander une assistance sociale ou une interface.</p>

PRESCRIPTIONS RELATIVES À L'ÉCLAIRAGE DANS LES ERP ET IOP en application de l'arrêté du 1/8/2006 modifié par l'arrêté du 30/11/2007		
Lieu	Prescription et <i>commentaire</i>	Article
Cheminement accessible	Dispositif d'éclairage obligatoire	2
Circulations extérieures et intérieures	Éclairage du cheminement sans créer de gêne visuelle. <i>L'éclairage doit être uniforme, diffus et indirect autant que possible.</i>	14
	Éclairage renforcé sur les points particuliers : - endroits dangereux (pouvant provoquer une perte d'équilibre) ; - dispositifs d'accès (Interphone et autres) ; - signalétique. <i>Éclairage ponctuel renforcé des points particuliers. Rétroéclairage des équipements.</i>	
Circulations extérieures	Valeur d'éclairement mesurée au sol : 20 lux	14
Circulations intérieures	Valeur d'éclairement mesurée au sol : 100 lux	14
Postes d'accueil	Valeur d'éclairement mesurée au sol : 200 lux	14
Escaliers et équipements mobiles	Valeur d'éclairement mesurée au sol : 150 lux	14
Circulations piétonnes des parkings	Valeur d'éclairement mesurée au sol : 50 lux	14
Tout autre point des parcs de stationnement	Valeur d'éclairement mesurées au sol : 20 lux	14
Système d'éclairage temporisé (minuterie)	Extinction progressive.	14
Allumage par détection de présence	Détection sur l'ensemble de l'espace. Chevauchement des zones de détection.	14
Luminaire	Absence d'éblouissement des usagers. Absence de reflet sur la signalétique.	14
Circulations intérieures et extérieures	<i>Lorsque l'intensité lumineuse varie fortement entre deux zones (par exemple entre un couloir et un hall), nous recommandons d'organiser une transition lumineuse d'intensité intermédiaire.</i>	Sans
Escaliers et tous points particuliers ou dangereux	<i>Nous recommandons une couleur différente pour les points dangereux (passage piétons, escaliers, zone de débattement des équipements automatiques, départs et arrivées des escaliers et tapis roulants, etc.)</i>	Sans

Besoins spécifiques des personnes sourdes ou malentendantes	
BÂTIMENT D'HABITATION COLLECTIF	
Besoins spécifiques	Exemples de solutions
Localiser le bâtiment.	Plan de la ville ou du quartier.
S'orienter dans la résidence.	Voirie correctement signalée. Plan de la résidence.
Accéder au parking dont l'accès est contrôlé.	Contrôle d'accès ¹ adapté aux sourds (voyants lumineux) et aux malentendants (induction magnétique) ou code communiqué à l'avance.
Franchir le contrôle d'accès d'entrée du bâtiment	Contrôle d'accès ¹ adapté aux sourds (voyants lumineux) et aux malentendants (induction magnétique).
Être en sécurité en cas d'incendie.	Alerte incendie (DAAF) relié à des avertisseurs lumineux (de jour) et vibrant (de nuit).
Être en sécurité en cas de tentative d'effraction.	Porte palière blindée, bonnes fermetures (volets), système d'alerte relié à des avertisseurs lumineux ou vibrant.
Circuler facilement. Circulations horizontales.	Bon éclairage, portes avec oculus vitré.
Circuler facilement. Circulations verticales.	Escaliers bien éclairés et conformes (nez de marche, etc.).
Utiliser les ascenseurs.	Appel de secours accessible aux sourds (voyants lumineux) et aux malentendants (induction magnétique).
Percevoir l'arrivée d'un visiteur.	Sonneries du contrôle d'accès ¹ et de la porte distinctes et avertisseurs lumineux ou vibrant.
Identifier un visiteur.	Vidéoportier et microviseur dans la porte palière, vue directe sur l'entrée.
Communiquer visuellement.	Zone jour décroissonnée, portes vitrées.
Surveiller un enfant la nuit.	Détecteur et avertisseurs lumineux ou vibrant.
Accéder à la télévision.	Sous-titrage correctement reçu et distribué.
Surveiller un passage, une entrée ou une sortie.	Détecteurs reliés à des avertisseurs lumineux ou vibrant.
Être protégé des bruits de l'extérieur.	Isolation acoustique des façades (menuiseries surtout)
Être protégé des bruits de l'intérieur.	Machines à laver isolées, respect de la réglementation acoustique, isolation entre logements.
Sortir du parking dont la sortie est contrôlée.	Contrôle d'accès ¹ adapté aux sourds (voyants lumineux) et aux malentendants (induction magnétique) ou code communiqué à l'avance.
1. Contrôle d'accès : vidéoportier obligatoire dans le neuf ou en remplacement complet dans l'ancien. Les Interphones existants peuvent être rendus accessibles avec des voyants lumineux.	

HABITAT	
DÉTECTION DES BRUITS DÉLIBÉRÉS	
Besoins spécifiques	Exemples de solution
Percevoir la sonnette de porte.	Détection par microphone ou branchement direct. Transmission par fil dédié, courant porteur ou ondes radio. Avertisseurs lumineux ou tactiles.
Percevoir la sonnerie de l'Interphone ou du vidéoportier.	Dito, mais la sonnerie doit être distincte de la sonnette de porte pour faciliter sa détection dans les bâtiments collectifs.
S'appeler d'une pièce à l'autre.	Système d'appel par bouton-poussoir. Transmission par fil dédié, courant porteur ou ondes radio. Avertisseurs lumineux ou tactiles.
Se réveiller le matin.	Réveil vibrant ou lumineux.
Être prévenu d'une sonnerie (téléphone, porte) durant son sommeil.	Réveil lumineux ou tactile relié à un système de transmission.
Percevoir les pleurs d'un nourrisson.	Détection par microphone. Transmission par fil dédié, courant porteur ou ondes radio. Avertisseurs lumineux ou tactiles. Système spécifique de surveillance (circuit vidéo interne). Webcam.
Détecter un passage (entrée ou sortie d'une personne ou d'un animal familier).	Détection par tapis contact ou barrière à infrarouge. Transmission par fil dédié, courant porteur ou ondes radio. Avertisseurs lumineux ou tactiles.
Percevoir l'alerte d'un détecteur de fumées.	Détecteur spécifique reliés au système d'alarme, ou détecteur standard avec détection par microphone relié au système d'alarme.
Tous les bruits délibérés.	Chien dressé (performances selon dressage).

HABITAT	
COMMUNICATIONS VISUELLES	
Besoins spécifiques	Exemples de solution
Communications visuelles confortables.	Lumière naturelle abondante, mais contrôlée (pare-soleil, rideaux, stores...). Éclairage artificiel abondant, mais non éblouissant et réglable (variateurs d'intensité).
Communiquer visuellement à l'intérieur du logement.	Zone jour décroissonnée. Portes vitrées. Miroirs dans certains cas.
Pouvoir s'isoler visuellement.	Ne pas décroissonner tout le logement. Espaces modulables : portes ou cloisons coulissantes, stores intérieurs, paravents...
Obtenir l'obscurité pour dormir.	Fermetures extérieures pleines sans ajours, rideaux opaques.
Savoir où on est quand on se réveille (enfants surtout).	Veilleuse lumineuse.
Communiquer visuellement de l'intérieur vers l'extérieur du logement. Surveiller les enfants à l'extérieur.	Vidéoportier. Allèges vitrées, bow-windows. Webcams.
Identifier un visiteur.	Vidéoportier et microviseur dans la porte d'entrée.
Utiliser un contrôle d'accès à l'extérieur du logement (visiteur).	Plaque de rue du vidéoportier adaptée : induction magnétique (malentendants), témoins lumineux de suivi de la communication.
Entrer et sortir du parking dont l'accès est contrôlé.	Interphone adapté aux sourds (voyants lumineux) et aux malentendants (induction magnétique) ou code communiqué à l'avance.

HABITAT	
ISOLATION ACOUSTIQUE	
Besoins spécifiques	Exemples de solution
Se protéger des bruits des machines à laver (linge et vaisselle) et du séchoir rotatif.	Machines placées dans un cellier isolé acoustiquement avec porte pleine et joints. Implique l'existence ou l'installation d'alimentations et d'évacuations d'eau et d'une ventilation.
Se protéger des bruits de l'extérieur.	Logement bien isolé en façades (en particulier vitrages isolants acoustiques).
Ne pas déranger les voisins par des bruits excessifs.	Logement bien isolé des autres logements (plancher, plafond, parois mitoyennes). Décibelmètre pour visualiser l'intensité sonore.

HABITAT	
SÉCURITÉ	
Besoins spécifiques	Exemples de solution
Éviter une chute dans l'escalier à cause d'une brusque extinction de la lumière.	Minuterie avec préavis d'extinction (diminution progressive de la lumière avant extinction) et boutons-poussoirs lumineux.
Surveiller visuellement une chambre (nourrisson), un passage, un jardin...	Webcam reliée à un ordinateur ou réseau classique de surveillance vidéo.
Éviter un choc lors de l'ouverture d'une porte de circulation.	Portes des circulations communes avec oculus vitré(s). Portes sur couloir et zone jour à l'intérieur du logement avec oculus vitré.
Surveillances spécifiques (débordement d'une baignoire, température d'un congélateur...).	Détection : détecteurs spécifiques (du commerce). Système de transmission. Avertisseurs lumineux ou vibrants.
Se protéger des tentatives d'effraction.	Logement sécurisé : - porte d'entrée blindée ; - bonnes fermetures sur le rez-de-chaussée et les étages accessibles par les balcons ; - système d'alarme.
Être prévenu d'une tentative d'effraction.	Détection : système d'alarme classique, relié à un système de transmission. Avertisseurs lumineux ou tactiles.
Être prévenu d'un début d'incendie.	Détection : détecteurs autonomes spécialisés selon les risques : fumées, gaz, monoxyde de carbone. Système de transmission. Avertisseurs lumineux ou tactiles.
Être prévenu d'une entrée, d'une sortie ou d'un passage.	Détecteur de passage. Système de transmission. Avertisseurs lumineux ou tactiles.
Appeler du secours (pompiers, Samu, police...) à partir du logement.	Communication via un centre relais (ouverture 2011-2012). Personnes âgées : système d'alerte spécifique s'il en existe sur la commune et s'il est adapté aux sourds. Envoi d'un SMS préparé à l'avance à une personne entendante. Envoi d'un fax préimprimé si les services de secours sont équipés.
Utiliser les ascenseurs en sécurité.	Porte de cabine vitrée. Appel de secours adapté aux sourds (voyants lumineux) et aux malentendants (induction magnétique).
Être en sécurité avec les équipements automatiques (portes de garage, notamment).	Gyrophare avertisseur de fonctionnement. Zone de débattement visualisée au sol.
Le système de transmission peut être à courant porteur, par radio (avec vibreur individuel portable) ou par fil. Les avertisseurs peuvent être lumineux ou vibrants, fixes ou mobiles.	

HABITAT	
TÉLÉCOMMUNICATIONS	
Besoins spécifiques	Exemples de solution
Percevoir la sonnerie du téléphone fixe ou du télécopieur.	Malentendants : sonnerie amplifiée. Sourds : avertisseurs lumineux reliés à un système de transmission.
Percevoir la sonnerie du téléphone mobile.	Téléphone équipé d'un vibreur. Pour éviter de porter constamment le téléphone : - détection de la sonnerie par appareil spécifique ; - transmission par divers systèmes ; - avertisseurs lumineux ou vibrants.
Mieux entendre au téléphone fixe sans appareil auditif.	Amplificateurs incorporés dans le combiné.
Mieux entendre au téléphone (fixe ou mobile) avec appareil auditif.	Induction magnétique : - incluse dans le combiné pour le téléphone fixe ; - en collier ou plaquettes pour le mobile. Liaison radio <i>Bluetooth</i> .
Éviter l'effet Larsen avec un téléphone fixe.	Coussinet en mousse anti-Larsen.
Éviter les interférences entre un appareil auditif et un téléphone GSM ou sans fil.	Appareil auditif compatible GSM. Induction magnétique. Liaison radio <i>Bluetooth</i> .
Envoyer et recevoir des messages écrits.	Télécopieurs (en voie de disparition). SMS avec un GSM. Courriels via Internet.

TRANSPORTS	
TRANSPORTS EN COMMUN TERRESTRES (TRAINS, MÉTRO, TRAMWAYS ET BUS)	
Besoins spécifiques	Exemples de solution
Préparer le déplacement.	Diffuser des plans des réseaux et des plans de ville (dépliants, Internet...).
Choisir un moyen de déplacement.	Métro, tramways : topographie plus simple que le bus. Taxi : surtout la nuit et par les personnes âgées, solution en cas d'impossibilité de s'orienter. Train et voiture peuvent être plus accessibles que l'avion.
Anticiper le temps de transport.	Métro et tramways ont un temps de transport plus régulier que les bus et taxis, soumis aux aléas de la circulation.
Accéder aux moyens de transport.	Signalétique claire.
Acheter un billet.	Possibilité de réservation et d'achat par Internet. Guichets accessibles. Prix affiché aux guichets et dans les véhicules (bus).
Voir l'arrivée du véhicule.	Éviter les arrêts en courbe. Proscrire les abris opaques (la face côté arrivée doit être vitrée).
Monter (et descendre) dans le véhicule sans risque d'être bousculé.	Avertisseurs lumineux sur les portes automatiques.
Choisir une place commode dans le véhicule.	En groupe : places en vis-à-vis pour communiquer. Seul : place côté rue ou côté quai pour surveiller le déplacement, ou place à côté de la sortie pour descendre rapidement.
Contrôler le déplacement.	Nom des arrêts parfaitement visible depuis le véhicule, y compris de nuit.
Repérer le point d'arrêt où l'on doit descendre.	Être averti du prochain arrêt par panneau électronique dans les véhicules. Nom de l'arrêt lisible depuis le véhicule.
Cheminer dans et entre les réseaux.	Signalétique claire et cohérente entre les réseaux, y compris lors de travaux.
Gérer l'inattendu.	Informations visuelles sur panneaux électroniques. Messages d'avertissement par SMS (service proposé sur abonnement par certains transporteurs).
Prévenir d'un imprévu, d'un retard, d'un empêchement, dû aux transports.	Réseau GSM pour transmettre des SMS. Réseau <i>wifi</i> pour transmettre des courriels. Borne Internet.

TRANSPORTS	
TRANSPORTS AÉRIENS	
Besoins spécifiques	Exemples de solution
Préparer le déplacement.	Informations écrites sur les réseaux et horaires.
Acheter un billet.	Achat par texte téléphoné (télécopieur ou Internet).
Signaler ses besoins spécifiques.	Procédure à prévoir pour inscription sur le billet (passager demandant une « Attention spéciale »).
Accéder à l'aéroport en voiture.	Réseau routier très bien signalé.
Accéder à l'aéroport par les transports en commun.	Chemins entre les réseaux parfaitement signalés.
Se repérer dans l'aéroport. Faire enregistrer ses bagages et se rendre à l'embarquement.	Plan schématique de l'établissement disponible dans les accueils et affiché. Service d'accompagnement par une personne. Affichage vidéo.
Comprendre les consignes de sécurité dans l'avion.	Consignes dessinées. Vidéo de démonstration avec sous-titrage et langue des signes.
Comprendre les indications du pilote en cours de vol.	Transcription écrite par le personnel de bord.
Choisir une consommation, un menu.	Carte écrite.
Accéder au cinéma (si proposé).	Films sous-titrés.
Comprendre les consignes en cas d'incident, évacuer l'appareil.	Repérage des personnes à assister par le personnel avant l'embarquement. De préférence regroupement de ces personnes à des emplacements préférentiels.
Communiquer en cas de difficultés (perte de bagages, douane, etc.).	Service d'accompagnement par une personne qualifiée pour communiquer avec des sourds ou malentendants.
Récupérer ses bagages.	Cheminement parfaitement signalé.
Sortir de l'aéroport en voiture.	Loueurs de voiture parfaitement signalés. Réseaux routiers parfaitement signalés.
Sortir de l'aéroport par les transports en commun.	Chemins entre les réseaux parfaitement signalés.

TRANSPORTS	
NAVIRES AVEC PASSAGERS	
Besoins spécifiques	Exemples de solution
Savoir si le navire est accessible.	Après 2012 tous les navires seront réputés accessibles. D'ici là : informations écrites : dépliant, Internet... Un pictogramme « Oreille barrée » est attribué aux navires accessibles.
Réserver une place à bord.	Réservation par texte téléphoné (télécopieur, courriels).
Monter à bord.	Chemin d'embarquement clairement signalé. Éventuellement assistance d'un membre de l'équipage.
S'orienter à bord.	Plan du navire remis aux passagers et affiché. Signalétique à bord complète et claire.
Être prévenu en cas d'évacuation.	Information sur les dispositifs visuels prévus. Alarmes visuelles en cabines, salons et coursives.
Savoir quoi faire en cas d'évacuation.	Consignes compréhensibles (dessins, texte simple). Vidéo de démonstration pour les consignes de sécurité.
Utiliser le bon cheminement d'évacuation.	Signalétique des voies d'évacuation.
Être assisté en cas d'évacuation.	Se signaler auprès du capitaine au moment de la réservation ou, au plus tard, de l'embarquement.
Appeler à l'aide.	Bouton d'appel en cabine et en coursives.
Être informé à bord.	Panneaux électroniques d'information.
Pouvoir téléphoner (si ce service est prévu à bord).	Malentendants : téléphone avec induction magnétique. Sourds : télécopieur ou Internet.
Être en sécurité en cas de panne d'ascenseur.	Alerte en cabine avec témoin de réception d'appel.
Conserver son équilibre, mieux communiquer.	Bon éclairage de l'ensemble du navire et en particulier des circulations.
Comprendre les informations données à un guichet.	Malentendants : induction magnétique. Sourds : formation du personnel.
Accéder aux services à bord.	L'accessibilité des services est à analyser selon leur type (commerces, cinéma, etc.).
Communiquer avec la terre	Réseau GSM, Internet ou wifi.

TRANSPORTS	
AUTOMOBILES (ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES)	
Besoins spécifiques	Exemples de solution
Rétroviseurs extérieurs faciles à régler.	Commande électrique ¹ .
Percevoir le régime du moteur.	Compte-tours ¹ .
Être informé du fonctionnement des appareils qui émettent des avertissements sonores : avertisseur, radar de recul, avertisseur de vitesse limite, indicateur de portière ouverte, etc.	Témoins lumineux.
Ne pas être dérangé par des avertissements vocaux ou sonores incompréhensibles émis par le véhicule.	Possibilité de déconnecter les indications sonores.
Percevoir un dysfonctionnement mécanique.	Surveillance automatisée des bruits de fonctionnement et avertissement visuel (n'existe pas encore...).
Surveiller les passagers à l'arrière (notamment des enfants).	Option second rétroviseur intérieur panoramique sur tous les modèles ^{1 et 2} .
Accéder à l'autoradio (malentendants).	Possibilité de brancher un collier magnétique sur l'autoradio par une prise jack ou une liaison <i>bluetooth</i> .
Utiliser l'appel d'urgence embarqué (pour les modèles qui en sont équipés).	Procédure d'appel d'urgence accessible aux sourds.
Trouver son chemin sans avoir à le demander à des tiers.	Système GPS.
Être informé des incidents de circulation.	Malentendants : accès à l'autoradio par induction magnétique ou liaison <i>bluetooth</i> . Sourds : possibilité d'afficher des messages avec un autoradio numérique. PMV (panneaux à messages variables) GPS comportant cette fonction.
<p>1. Selon les constructeurs : ces options ne sont pas disponibles sur tous les modèles. 2. Existe sur divers modèles (Citroën, Ford...) Note : les seuls aménagements imposés par le Code de la route pour les sourds sont les rétroviseurs extérieurs bilatéraux ; cet équipement s'est généralisé sur tous les véhicules, même de bas de gamme.</p>	

TRANSPORTS	
ACCÈS À LA CONDUITE D'AUTOMOBILES	
Besoins spécifiques	Exemples de solution
Apprendre le Code de la route.	Auto-école spécialisée. Manuel accessible (texte ou logiciel) rédigé simplement.
Apprendre à conduire.	Auto-école spécialisée. À défaut, moniteur formé à la communication avec les sourds ou malentendants.
Réussir l'examen (code).	Examen adapté (voir réglementation).
Réussir l'examen (conduite).	Examen adapté (voir réglementation). Itinéraires repérés à l'avance (guidage radio impossible).
Rétroviseurs extérieurs faciles à régler.	Commandes électriques intérieures ¹ .
Percevoir le régime du moteur.	Compte-tours ¹ .
Être informé du fonctionnement des appareils qui émettent des avertissements sonores : avertisseur, radar de recul, avertisseur de vitesse limite, indicateur de portière ouverte, etc.	Témoins lumineux.
Ne pas être dérangé par des avertissements vocaux ou sonores incompréhensibles émis par le véhicule.	Possibilité de déconnecter les indications vocales ou sonores.
Percevoir un dysfonctionnement mécanique.	Surveillance automatisée des bruits de fonctionnement et avertissement visuel (n'existe pas encore...).
Surveiller les passagers à l'arrière (notamment des enfants).	Second rétroviseur intérieur panoramique ¹ .
Accéder à l'autoradio (malentendants).	Possibilité de brancher un collier magnétique sur l'autoradio (prise jack). Liaison radio <i>Bluetooth</i> .
Utiliser l'appel d'urgence embarqué (pour les modèles qui en sont équipés).	Procédure d'appel d'urgence accessible aux sourds.
Trouver son chemin sans avoir à le demander à des tiers.	Système GPS.
Être informé des incidents de circulation.	Malentendants : accès à l'autoradio par induction magnétique. Sourds : possibilité d'afficher des messages avec une autoradio numérique. GPS comportant cette fonction.
1. Cette option n'est pas disponible sur tous les modèles.	

VOIRIE ET ESPACES PUBLICS	
Besoins spécifiques	Exemples de solution
Préparer le déplacement.	Plan de la ville disponible sur un site web ou à l'office de tourisme.
Se repérer dans la ville, localiser un quartier.	Plan de la ville aux entrées de ville, principaux carrefours, monuments, gares, etc.
S'orienter dans la ville, se rendre à l'endroit voulu.	Signalétique complète. Toutes les rues équipées de plaques de rue lisibles depuis un véhicule ou à pied (éventuellement : double plaque, une en hauteur, une en partie basse). Arrêts de bus ou de tramway parfaitement signalés : nom de la ville, nom de la ligne, nom de l'arrêt. Tous les arrêts doivent être équipés de plan de ville, de plan de quartier et de plan de ligne.
Se repérer et s'orienter dans divers espaces extérieurs : parcs, jardins, espaces extérieurs des résidences, lotissements...	Plan à chaque entrée. Rues et allées équipées de plaques de rue.
Utiliser les transports en commun, notamment autobus.	Si possible : système d'information en temps réel aux arrêts et dans les véhicules. Plan du réseau disponible aux guichets, sur le site web et affiché sur les arrêts.
Être en sécurité de nuit.	Éclairage renforcé et d'une couleur différente des points dangereux : passages pour piétons notamment.
S'orienter de nuit.	Si possible : plan lumière pour la ville. Éclairage public aussi complet que possible.
Utiliser les postes d'appel d'urgence de type Interphone.	Mode d'emploi et système de témoins lumineux en assistance à la communication. Induction magnétique pour les malentendants.
Être en sécurité avec les équipements automatiques.	Le fonctionnement des portes et portails automatiques doit être signalé : zébras au sol, et gyrophare.

LIEUX D'ENSEIGNEMENT	
ÉTUDES PRIMAIRES ET SECONDAIRES	
Besoins spécifiques	Exemples de solution
Élaborer un Projet personnalisé scolaire (PPS).	Guidance parentale en coordination avec l'école.
Suivre les cours dans une classe d'intégration.	Informé et sensibiliser la direction, l'enseignant et les condisciples.
Accéder à la lecture et à l'écriture.	Enseignement spécialisé adapté.
Apprendre la langue des signes française (LSF).	Cours de LSF pour les parents et les enfants.
Pratiquer la LSF.	Groupe d'enfants et d'adolescents sourds suffisamment important.
Suivre un cours magistral (sourds).	Aides humaines, interprètes LSF ou codeurs LPC.
Suivre un cours magistral (malentendants).	Aides techniques sonores (transmission du son à l'élève par infrarouges ou ondes radio)
Participer à des travaux pratiques.	Aménager la salle pour faciliter les communications visuelles.
Accéder aux activités extrascolaires.	Accessibilité à analyser selon le type d'activité.
Accéder aux activités sportives.	Formation de l'enseignant EPS et sensibilisation des partenaires (<i>voir le chapitre Établissements sportifs</i>).

ÉTUDES SUPÉRIEURES	
Besoins spécifiques	Exemples de solution
S'orienter, choisir un établissement.	Service d'accueil handicap formé à l'accueil des sourds.
Connaître les aides techniques et humaines disponibles dans l'établissement.	Livret d'accueil. Renseignements complets et détaillés sur site Internet.
Comprendre le fonctionnement de l'établissement.	Service social accessible.
Organiser sa vie d'étudiant (logement, restauration, Sécurité sociale...).	Logement adapté. Tutorat.
Suivre les cours en salle.	Sensibiliser les enseignants.
Suivre les cours en amphithéâtre.	Système de transmission du son (malentendants). Aides humaines, transcripteur, interprète ou codeur.
Suivre les cours en travaux dirigés.	Nécessite une étude spécifique selon les travaux.
Travailler en équipe.	Si possible, former une équipe de sourds. Sensibiliser et informer les condisciples.
Accéder aux activités extra-universitaires.	Accessibilité à analyser selon le type d'activité.
Accéder aux activités sportives.	Formation de l'enseignant EPS et sensibilisation des partenaires (<i>voir le chapitre Établissements sportifs</i>).

TOUS LES TYPES D'ÉTUDES	
Besoins spécifiques	Exemples de solution
Ne pas être gênés par des bruits de l'extérieur.	Isolation acoustique des façades
Ne pas être gênés par des bruits des classes voisines.	Isolation acoustiques entre salles.
Ne pas être gênés par la réverbération du son	Maîtrise de la réverbération (idéal : 0,5 seconde)

LIEUX DE TRAVAIL (1/2)	
Besoins spécifiques	Exemples de solution
Bénéficier des aides financières de l'AGEFIPH (secteur privé) ou du FIPHFP (fonction publique), via l'employeur.	Être reconnu « travailleur handicapé » par la CDAPH (déposer un dossier). Demande de financement par l'employeur.
Utiliser le parking de l'entreprise si l'accès est contrôlé.	Contrôle d'accès adapté, mais préférer un système à badge.
Accéder au bâtiment s'il y a un contrôle d'accès.	
Accéder aux zones protégées par contrôle d'accès à l'intérieur du bâtiment.	
Compenser l'impossibilité de téléphoner (sourds).	Utiliser les courriels et/ou la messagerie électronique interne de l'entreprise. Centre relais.
Compenser la difficulté à téléphoner (malentendants).	Avertisseur lumineux et poste avec induction magnétique (ou amplificateur si surdité légère d'une personne non appareillée).
Suivre une réunion.	Aides humaines selon capacités de la personne : transcripteurs ou interprète LSF. Transcription ou interprétation via un centre relais et Internet.
Suivre une réunion en l'absence d'aide humaine.	Possibilité de lire les notes d'un collègue (solution de dépannage).
Avoir de bonnes relations avec la hiérarchie et les collègues.	Sensibilisation du personnel et de la hiérarchie à la surdité.
Mieux comprendre le fonctionnement de l'entreprise.	Mise en place d'un tutorat durant les premiers mois dans l'entreprise.
Trouver un tuteur compétent.	Formation spécifique du tuteur.
Comprendre le vocabulaire particulier de l'entreprise.	Lexique à élaborer avec le tuteur.
Comprendre les instructions de la hiérarchie.	Selon les capacités du travailleur : - microphone directionnel ; - instructions écrites ; - aides humaines.
Ne pas être gêné par l'environnement sonore.	Protections acoustiques individuelles pour les activités bruyantes. Bureau protégé des bruits de fond et maîtrise de la réverbération du son.
Ne pas être gêné par l'environnement lumineux.	Lumière naturelle par baie latérale au poste de travail (surtout pas en face) avec store. Lumière artificielle d'ambiance réfléchie avec réglage (variateur). Éclairage ponctuel à la disposition du travailleur.
Accéder à la formation permanente.	Voir ce tableau.
Être en sécurité (alarmes incendie).	Selon les lieux de travail : - avertisseurs lumineux ; - avertisseur vibrant portable.

LIEUX DE TRAVAIL (2/2)	
Besoins spécifiques	Exemples de solution
Travailler dans de bonnes conditions (secteur tertiaire)	Bonne ergonomie du bureau : la personne ne doit pas être dos à la porte, sonnette lumineuse sur la porte, éviter les <i>open space</i> , éclairage naturel et artificiel abondant et réglable, bonne isolation acoustique.
Être en sécurité (alarmes spécifiques, machines, par exemple).	Identification des sources sonores à risques et transformation en sources lumineuses ou tactiles.
Se défendre devant une commission disciplinaire.	Avant : tutorat explicatif. Pendant : aides humaines selon les besoins du travailleur.

LIEUX DE TRAVAIL	
FORMATION PERMANENTE	
Besoins spécifiques	Exemples de solution
Accessibilité générale.	Les centres de formation doivent être accessibles. Voir, notamment, les tableaux ERP, enseignement et travail.
Trouver une formation adaptée aux besoins de remise à niveau (illettrisme notamment).	Selon conception de la formation, certaines formations peuvent être rendues accessibles avec des aides humaines. Formation spécifiques dans certaines associations. Cours particuliers
Financement des aides humaines.	Elles devraient être intégrées dans le coût de la formation. Sinon des financements peuvent être demandés à l'AGEFIPH (secteur privé) ou du FIPHFP (secteur public) ou à la MDAPH (particuliers).
Comprendre le cours – Sourds lettrés.	Transcription du cours sur écran, vidéoprojection, support de cours distribué avant ou au début du cours. Aide humaine : transpositeurs.
Comprendre le cours – Sourds illettrés.	Traduction par des aides humaines (LSF, LPC).
Comprendre le cours – Malentendants.	Système de transmission du son.
Relations avec les autres stagiaires.	Formation spécifique des formateurs. Sensibilisation des autres stagiaires. Aides humaines (interprètes LSF, codeurs LPC, interfaces de communication).

LIEUX CULTURELS (1/2)	
Types de lieu et besoins spécifiques	Exemples de solution
Tous les lieux	
Être en sécurité.	Mise en sécurité par alarmes visuelles ou tactiles : voir le chapitre <i>Sécurité</i> .
Se déplacer dans une salle obscure.	Balisage au sol avec des leds encastrées.
Savoir que le lieu est accessible et connaître les possibilités offertes.	Documentation écrite. Information des associations. Site Internet.
Réserver une place, acheter un billet d'avance (si cela est proposé).	Possibilité de le faire par texte téléphoné.
Achat sur place, comprendre le prix à la caisse.	Caisse enregistreuse avec affichage du prix visible du public.
Télécommunications (si proposées par l'établissement).	Bornes Internet, Publifax, réseau GSM et <i>wifi</i> .
Qualité acoustique des locaux.	Maîtrise de la réverbération. Isolation acoustique vis-à-vis des bruits extérieurs.
Services divers (commerces, restauration, télécommunications, etc.).	Selon la nature et l'organisation des services habituellement proposés par l'établissement.
Bibliothèques	
Tous publics.	Choix d'ouvrages sur la surdité.
Sourds avec difficultés de lecture.	Ouvrages adaptés, illustrés et faciles à lire. Animation (lectures, conférences...) en langue des signes. Personnel bilingue.
Cinémas	
Se déplacer dans une salle obscure.	Balisage au sol avec des leds encastrées.
Mieux entendre (malentendants).	Systèmes de transmission du son (induction magnétique ou infrarouges).
Comprendre les dialogues (sourds).	Sous-titrage : VOST, sous-titrage numérique vidéoprojeté.
Accéder aux films sur DVD ou Internet	Sous-titrage.
Lieux de culte	
Mieux entendre (malentendants).	Transmission du son par induction magnétique.
Comprendre les cérémonies (sourds).	Traduction en langue des signes.
Accéder à l'enseignement (catéchisme, baptême...).	Situations similaires à l'enseignement.
Médiathèques	
Œuvres sonores, si une écoute sur place est habituelle.	Au moins 5 % des postes d'écoute avec induction magnétique.
Œuvres visuelles.	Dans l'idéal, toutes les œuvres visuelles devraient être sous-titrées.

LIEUX CULTURELS (2/2)	
Types de lieu et besoins spécifiques	Exemples de solution
Musées et expositions	
Comprendre une exposition.	<p>Cartels.</p> <p>Visites guidées sur PDA (transcription et langue des signes). Possibilité de préparer la visite en téléchargeant les fichiers via Internet.</p> <p>Textes et interprétation en langue des signes sur moniteurs. Visites guidées avec interprète en langue des signes. Vidéoguides individuels avec induction magnétique ou équipement du guide et des visiteurs avec un système de transmission du son (malentendants).</p> <p>Petits lieux : impression des explications du guide sur papier et distribution ou prêt au public.</p>
Salles de conférence	
Comprendre le conférencier.	<p>Transmission du son par induction magnétique ou infrarouges. Affichage du visage du conférencier sur écrans répartis dans la salle. Transcription par vélotypie.</p> <p>Interprétation en langue des signes.</p>
Être bien placé pour recevoir les aides techniques et humaines.	<p>Organiser les différentes aides (par exemple, sur une scène : LPC à gauche, transcription au milieu, LSF à droite) et prévenir le public avant l'entrée ; éventuellement réservation des places selon les aides.</p> <p>Veiller au bon éclairage des aides humaines (pas de plafonnier) et à la visibilité de la transcription.</p>
Cérémonies diverses, solution de secours.	<p>En l'absence d'aides humaine, demander au conférencier de communiquer son texte à l'avance, puis projection via un PC relié à un vidéoprojecteur (nécessite une personne entendante pour faire défiler le texte).</p>
Théâtres	
Comprendre la pièce.	<p>Transcription des dialogues sur livret électronique individuel ou panneau à message variable.</p> <p>Transmission du son par induction magnétique ou infrarouges.</p> <p>Interprétation en langue des signes.</p>

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ (1/2)	
Besoins spécifiques	Exemples de solution
Vie quotidienne et professionnelle	
Bénéficier d'une prise en charge médico-sociale complète. Mieux compenser les effets de la surdité.	Formation initiale et continue des médecins et du personnel soignant. Création d'une ergothérapie spécialisée.
Consultation	
Savoir où se trouvent les pôles de soins spécifiques en langue des signes.	Informers les associations. Site Internet. Informers les médecins généralistes, les infirmières libérales, les services sociaux, etc.
Prendre rendez-vous à une consultation par texte téléphoné.	Prise de rendez-vous par télécopie, SMS ou courriel. Vidéocommunication avec transcription ou interprétation.
Comprendre l'appel de son nom en salle d'attente.	Attente organisée avec distribution de numéros et affichage des numéros.
Comprendre le résultat de la consultation, le diagnostic du médecin.	Explications écrites. Interprète LSF, interface de communication, transcription.
Hospitalisation	
Comprendre le fonctionnement de l'établissement.	Livret d'accueil facile à lire et illustré (document validé par les associations). Assistance sociale sachant communiquer avec des sourds ou malentendants. Site Internet.
Être informé des démarches à faire avant et pendant l'hospitalisation.	
S'informer des possibilités offertes par l'établissement.	
S'orienter dans l'établissement (pour les grands établissements).	Disposer d'un plan détaillé avec indications des différents services de l'établissement.
Appeler l'infirmière à partir de la chambre.	Interphone accessible.
Communiquer avec les médecins et le personnel soignant.	Personnel formé à la communication avec les sourds ou malentendants. Interprète LSF, interface de communication, transcription.
Être accueilli dans les différents services et reconnu comme personne sourde ou malentendante.	Fiche spécifique de suivi dans le dossier médical. Pictogramme « Oreille barrée » sur le dossier médical.
Examens où le malade est privé de la vue.	Personnel formé. Convenir d'une méthode visuelle ou tactile pour être compris du malade sourd. Les appareils devraient comporter des pictogrammes lumineux visibles du malade (existe sur des scanners, mais pas sur les IRM)
Télévision accessible (malentendants).	Transmission du son à un casque audio ou un collier magnétique par fil ou par ondes infrarouges. Sous-titrage (idem sourds ci-après).

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ (2/2)	
Besoins spécifiques	Exemples de solution
Hospitalisation (suite)	
Télévision accessible (sourds).	Sous-titrage accessible. La meilleure solution est la TNT avec décodeur incorporé dans le téléviseur (le décodeur devant comporter la fonction sous-titrage). La fonction sous-titrage ne doit évidemment pas être bloquée. Si besoin, fournir un mode d'emploi de la télécommande.
Pouvoir lire les sous-titres.	Télévision pas trop loin du lit (exemple : en plafond (2,5 m) au-dessus du pied du lit).
Disposer de télécommunications accessibles.	Borne Internet ou PC en libre service. Publifax (note : perd de son intérêt avec la généralisation des SMS). Possibilité de brancher un micro-ordinateur dans la chambre avec accès à Internet ou réseau GSM et wifi. Possibilité d'utiliser des SMS.
Prévention	
Accéder à la prévention et la comprendre.	Brochures faciles à lire et illustrées.
Accéder à la préparation (par exemple à l'accouchement).	Réunions d'information avec interprètes LSF. Séances spécifiques avec personnel formé.

ÉTABLISSEMENTS SPORTIFS	
Besoins spécifiques	Exemples de solution
Pour les sportifs	
Être en sécurité.	Avertisseurs lumineux en particulier dans les lieux où la personne sourde peut être isolée : vestiaires, sanitaires.
Communiquer avec l'entraîneur.	Formation de l'entraîneur. Explications écrites. Aides humaines.
Communiquer avec les partenaires.	Information des partenaires. Aides humaines. Avertir les partenaires du port d'un appareil auditif.
Communiquer avec l'arbitre.	Formation des arbitres. Aides humaines.
Entendre le sifflet de l'arbitre.	Pas de solution disponible. Pourrait se faire avec des vibreurs commandés par radio.
Conserver son appareil auditif pour jouer (sous réserve de faisabilité, impossible en piscine, sports violents, etc.).	Bandeau élastique isolant.
Pour le public	
Être en sécurité.	Gyrophares rouges au plafond des salles (gymnases) ou des tribunes (stades) ; stroboscopes verts en balisage des sorties.
Être averti d'un incident. Comprendre les décisions de l'arbitre. Comprendre les commentaires.	Transcription sur grand écran. Interprétation sur grand écran. Boucle magnétique dans les tribunes.

LIEUX TOURISTIQUES	
HÉBERGEMENTS (HÔTELS)	
Besoins spécifiques	Exemples de solution
Identifier l'établissement comme étant accessible.	<p>Informer les associations. Site Internet. Obtenir un label <i>Tourisme & Handicap</i> pour la surdit�.</p> <p>Afficher un pictogramme « Oreille barr�e » sur les publicit�s de l'�tablissement (documents papier, Internet) et pr�ciser les prestations pr�vues pour l'accessibilit�.</p>
S'informer (sans pouvoir t�l�phoner) sur les prestations fournies par l'�tablissement.	Informations disponibles par �crit (documentation envoy�e sur demande, site Internet).
Trouver une chambre accessible	�quiper l'�quivalent de 5 % des chambres avec une aide technique de type <i>H�tel Flash</i> .
R�server une chambre.	Texte t�l�phon� avec l'�tablissement : t�l�copie ou courriel (voire SMS).
S'y rendre sans se perdre (et sans pouvoir demander son chemin verbalement).	Fournir un plan pr�cis : dans la documentation papier et sur le site Internet (vaut surtout pour les �tablissements difficiles � trouver).
Trouver un accueil accessible � l'arriv�e.	Formation �l�mentaire du personnel � l'accueil des personnes sourdes ou malentendantes.
Trouver sa chambre (pour les grands �tablissements).	Indications �crites de l'�tage et du num�ro de chambre.
S'orienter dans l'�tablissement (pour les grands �tablissements).	Disposer d'un plan d�taill� avec indication des diff�rents services de l'�tablissement.
S'informer des possibilit�s offertes par l'�tablissement (animations, etc.).	Programmes, lieux, horaires, prix et toutes informations utiles affich�es.
T�l�vision accessible (si ce service est habituellement fourni par l'�tablissement).	<p>Sous-titrage via la TNT avec d�codeur incorpor� dans le t�l�viseur (le d�codeur devant comporter la fonction sous-titrage). La fonction sous-titrage ne doit pas �tre bloqu�e.</p> <p>Cas des TV publiques dont les r�glages doivent �tre verrouill�s : inclure le sous-titrage dans le r�glage de base avant verrouillage.</p>
Disposer de t�l�communications accessibles.	Borne Internet ou PC en libre service, Publifax. R�seau GSM et wifi
Acc�der aux services s'il en existe (commerces, restauration, location de mat�riel, etc.).	� �tudier en fonction de chaque service. <i>A priori</i> : formation �l�mentaire du personnel et affichage des prestations (menu, prix, horaires, etc.).
Loisirs accessibles (s'ils sont organis�s par l'�tablissement).	
Trouver une assistance en cas de besoin (perte de bagages durant le transport, maladie, accident, catastrophes naturelles...).	<p>Recenser les services locaux susceptibles d'aider des personnes sourdes (p�le sant� en LSF, interpr�tes, CIS, MDAH...) et leurs contacts par texte t�l�phon�.</p> <p>Inciter le personnel � accepter de t�l�phoner pour le compte d'une personne sourde lorsque c'est justifi� (ex : t�l�phoner � un m�decin).</p>

LIEUX TOURISTIQUES	
RESTAURATION	
Besoins spécifiques	Exemples de solution
Identifier l'établissement comme étant accessible.	<p>Informers les associations. Ouvrir un site Internet. Obtenir un label <i>Tourisme & Handicap</i> pour la surdit�.</p> <p>Afficher un pictogramme « Oreille barr�e » sur les publicit�s de l'�tablissement (documents papier, Internet) et pr�ciser les prestations pr�vues pour l'accessibilit�.</p>
S'informer (sans pouvoir t�l�phoner) sur les prestations fournies par l'�tablissement.	Informations disponibles par �crit (documentation envoy�e sur demande, site Internet).
R�server une place.	Texte t�l�phon� avec l'�tablissement : t�l�copie ou courriel (voire SMS).
S'y rendre sans se perdre (et sans pouvoir demander son chemin verbalement).	Fournir un plan pr�cis : dans la documentation papier et sur le site Internet (vaut surtout pour les �tablissements difficiles � trouver).
Trouver un accueil accessible � l'arriv�e.	Formation �l�mentaire du personnel � l'accueil des personnes sourdes ou malentendantes.
Comprendre les indications verbales donn�es par le personnel.	<p>Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - plats du jour �crit sur des ardoises et visibles de la salle ou note ins�r�e dans les menus ; - explications sur les plats disponibles par �crit.
T�l�vision accessible (si ce service est habituellement fourni par l'�tablissement).	Sous-titrage via la TNT. Inclure le sous-titrage dans le r�glage de base.
Disposer de t�l�communications accessibles.	<p>Borne Internet ou PC en libre service. Publifax (note : perd de son int�r�t avec la g�n�ralisation des SMS).</p>
�tre en s�curit� (alarme incendie ou autre).	Si une alarme est obligatoire, alors elle doit �tre accessible aux sourds.
D�tecteur autonome avertisseur de fum�es (DAAF)	<p>Des DAAF lumineux (lumiere de couleur rouge) doivent �tre visibles depuis toute la salle, les sorties doivent �tre balis�es par des stroboscopes verts.</p> <p>Les toilettes doivent �tre s�curis�es en priorit�, ainsi que les lieux o� la personne peut �tre isol�e et sans communication visuelle.</p> <p>Une proc�dure doit organiser le contr�le de l'�vacuation de tous les clients et du personnel.</p>

LIEUX TOURISTIQUES	
CAMPINGS (1/2)	
Besoins spécifiques	Exemples de solution
Identifier l'établissement comme étant accessible.	Informers les associations ; Site Internet ; Obtenir un label <i>Tourisme & Handicap</i> pour la surdit� ; Afficher un pictogramme « Oreille barr�e » sur les publicit�s de l'�tablissement (documents papier, Internet) et pr�ciser les prestations pr�vues pour l'accessibilit�.
S'informer (sans pouvoir t�l�phoner) sur les prestations fournies par l'�tablissement.	Informations disponibles par �crit (documentation envoy�e sur demande, site Internet).
R�server un emplacement.	Texte t�l�phon� avec l'�tablissement : t�l�copie ou courriel (voire SMS).
S'y rendre sans se perdre (et sans pouvoir demander son chemin verbalement).	Fournir un plan pr�cis : dans la documentation papier et sur le site Internet (vaut surtout pour les �tablissements difficiles � trouver).
Trouver un accueil accessible � l'arriv�e.	Formation �l�mentaire du personnel � l'accueil des personnes sourdes ou malentendantes.
Trouver son emplacement (pour les grands �tablissements).	Remettre un plan � l'entr�e avec indication de l'emplacement (ou accompagner la personne devrait �tre possible sur demande expresse de la personne).
S'orienter dans l'�tablissement (pour les grands �tablissements).	Disposer d'un plan d�taill� avec indication des diff�rents services de l'�tablissement.
S'informer des possibilit�s offertes par l'�tablissement (animations, etc.).	Programmes, lieux, horaires, prix, aides pour l'accessibilit� et toutes informations utiles affich�es.
T�l�vision accessible (si ce service est habituellement fourni par l'�tablissement).	Sous-titrage accessible via la TNT avec d�codeur incorpor� dans le t�l�viseur (le d�codeur devant comporter la fonction sous-titrage). Cas des TV publiques dont les r�glages doivent �tre verrouill�s : inclure le sous-titrage dans le r�glage de base avant verrouillage.
Disposer de t�l�communications accessibles.	Borne Internet ou PC en libre service, Publifax, r�seau GSM et wifi.
Disponibilit� du GSM	V�rifier que tous les op�rateurs sont re�us en tous les endroits de l'�tablissement. Sinon avertir le public des services disponibles.
Disposer de services accessibles (commerces, restauration, location de mat�riel, etc.).	� �tudier en fonction de chaque service. <i>A priori</i> : formation �l�mentaire du personnel et affichage des prestations (menu, prix, horaires, etc.).
Loisirs accessibles (s'ils sont organis�s par l'�tablissement).	Voir le tableau pour les lieux culturels ou sportifs.

LIEUX TOURISTIQUES	
CAMPINGS (2/2)	
Besoins spécifiques	Exemples de solution
Consignes particulières de sécurité.	Recenser les consignes particulières qui ne sont pas forcément accessibles aux sourds. Étudier la façon de leur transmettre ces consignes. Voir la possibilité de transmettre les consignes sous la forme de bandes dessinées (également très commodes pour les clients de langue étrangère). Alertes par SMS. (Note. Exemple de situation rencontrée : avertissement incompréhensible, car par haut-parleurs, d'un traitement anti moustiques par avion).
Être en sécurité (alarme incendie ou autre).	Si une alarme est obligatoire, alors elle doit être accessible aux sourds. Le cas échéant : seulement certains emplacements pourraient être sécurisés.
Détecteur autonome avertisseur de fumées (DAAF) s'il en existe, par ex. : dans les bungalows et tout autre type de détecteur de sécurité placé dans les hébergements.	Prévoir un relais de sécurité type <i>Deafgard</i> (détecte le son d'un DAAF et le transforme en avertissements lumineux et vibrants).
Rendre un bungalow accessible.	Proposer un équipement type <i>Hôtel Flash</i> qui fournit : - un réveille-matin vibrant ; - un avertisseur lumineux si on frappe à la porte ; - une possibilité de liaison avec les alarmes de sécurité.
Trouver une assistance en cas de besoin (perte de bagages durant le transport, maladie, accident, catastrophes naturelles...).	Recenser les services locaux susceptibles d'aider des personnes sourdes (pôle santé en LSF, interprètes, CIS, MDAPH...) et afficher leurs coordonnées par texte téléphoné. Inciter le personnel à accepter de téléphoner pour le compte d'une personne sourde lorsque c'est justifié (ex : téléphoner à un médecin).

LIEUX TOURISTIQUES	
PARCS DE LOISIRS	
Besoins spécifiques	Exemples de solution
Identifier l'établissement comme étant accessible.	<p>Informers les associations. Site Internet. Obtenir un label <i>Tourisme & Handicap</i> pour la surdité ; Afficher un pictogramme « Oreille barrée » sur les publicités de l'établissement (documents papier, Internet) et préciser les prestations prévues pour l'accessibilité.</p>
S'informer (sans pouvoir téléphoner) sur les prestations fournies par l'établissement.	Informations disponibles par écrit (documentation envoyée sur demande, site Internet).
Acheter des billets, réserver...	Texte téléphoné avec l'établissement : télécopie, SMS ou courriel.
S'y rendre sans se perdre (et sans pouvoir demander son chemin verbalement).	Fournir un plan précis : dans la documentation papier et sur le site Internet (vaut surtout pour les établissements difficiles à trouver).
Trouver un accueil accessible à l'arrivée.	Formation élémentaire du personnel à l'accueil des personnes sourdes ou malentendantes.
S'orienter dans les grands établissements.	Disposer d'un plan détaillé avec indication des différents services de l'établissement.
Disposer de télécommunications accessibles.	Borne Internet ou PC en libre service, Publifax, réseau GSM et wifi.
Disposer de services accessibles (commerces, restauration, location de matériel, etc.).	À étudier en fonction de chaque service. <i>A priori</i> : formation élémentaire du personnel et affichage des prestations (menu, prix, horaires, etc.).
Disposer d'animations accessibles.	Voir les tableaux des lieux culturels et sportifs.
Être en sécurité.	<p>Recenser les consignes particulières qui ne sont pas forcément accessibles aux sourds. Étudier la façon de leur transmettre ces consignes. Voir la possibilité de transmettre les consignes sous la forme de bandes dessinées (également très commodes pour les clients de langue étrangère). Alertes par SMS.</p>
Trouver une assistance en cas de besoin (enfants perdus, maladie, accident...).	<p>Recenser les services locaux susceptibles d'aider des personnes sourdes (pôle santé en LSF, interprètes, CIS, MDAPH...).</p> <p>Inciter le personnel à accepter de téléphoner pour le compte d'une personne sourde lorsque c'est justifié (ex : téléphoner à un médecin).</p>

LIEUX DE JUSTICE	
Besoins spécifiques	Exemples de solution
Comprendre le vocabulaire juridique et les conséquences de diverses actions ou inactions.	Permanences juridiques régionales accessibles aux sourds et malentendants.
Prendre rendez-vous avec un avocat ou un conseil juridique.	Texte téléphoné : fax, SMS ou courriel.
Préparer une action en justice ou une défense, possibilité de communiquer avec des avocats et autres conseils (représentants syndicaux, par exemple).	Sourds signeurs : services d'interprètes en LSF, de préférence spécialisés. Malentendants : service de transcripteurs.
Communiquer avec le greffe ou autre service organisateur.	Texte téléphoné : fax SMS ou courriel.
Suivre le déroulement d'une audience, aussi bien pour le prévenu que pour le public (famille et amis étant souvent sourds ou malentendants).	Sourds signeurs : services d'interprètes en LSF, de préférence spécialisés. Malentendants : transcription type vélotypie (un double écran peut être nécessaire, un pour le prévenu, un pour le public). Transmission du son par ondes infrarouges.
Prise en charge des frais supplémentaires d'interprétation ou de transcription.	Obligatoirement par l'autorité qui organise l'audience : État, tribunal de commerce, conseil des prud'hommes, etc.

